

Université du Québec à Montréal

Département de science politique

<p>POL 4762-41 Politique de finances publiques</p>
--

Session hiver 2011

Horaire : jeudi, 9H30-12H30
Professeur : Pierre P.Tremblay
Bureau : A-3670, tél. 987-3000 (4042#)
Encadrement : sur rendez-vous
Courriel : tremblay.pierre_p@uqam.ca

Descriptif du cours

Ce cours a pour but de permettre aux étudiants et étudiantes d'acquérir les connaissances nécessaires à l'étude et à l'analyse des politiques de finances publiques, de ses concepts fondamentaux et des principales notions qui lui sont liées. Il vise aussi à les rendre capables de comprendre les divers contenus économique, politique et socio-psychologique du discours du budget, d'en identifier les principales parties et d'en refaire le schéma.

Les enseignements s'appuieront surtout sur les cas du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec. La matière du cours sera organisée autour de la définition du concept de finances publiques et autour des notions de revenu, de dépense, de déficit et de dette. Il sera aussi question de l'incidence du fédéralisme sur l'élaboration et la gestion des politiques de finances publiques ; des politiques économique, budgétaire et fiscale ; des principes, des règles et des principaux acteurs; du cycle budgétaire et des principales nomenclatures des crédits de dépenses publiques.

Objectifs du cours

Permettre aux étudiants-es d'acquérir les concepts et les notions de base à l'étude et à l'analyse de la politique des finances publiques.

Permettre aux étudiants-es de connaître les éléments et les théories relatifs à la compréhension de l'évolution des fonctions budgétaire et financière de l'État ainsi qu'à la compréhension de la place des finances publiques dans l'ensemble de l'économie d'une société.

Faire en sorte que les étudiants-es connaissent le contexte dans lequel sont établies annuellement la politique budgétaire et la répartition des ressources publiques.

Faire en sorte que les étudiants-es connaissent les fonctions et les rôles des institutions et des organismes impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique des finances publiques.

Évaluation des apprentissages

Examens :

Premier : **24 février 2011** (30 % de la note finale)

Deuxième : **21 avril 2011** (30 % de la note finale)

N.B. Les examens sont rédigés en classe et à livres fermés

Travail pratique (individuel ou en groupe) : production d'un discours du budget.

Remise obligatoire au plus tard le 21 avril 2011

Lectures obligatoires:

Pierre P. Tremblay, *Sisyphé et le financement de l'État*, Sainte-Foy, les Presses de l'Université du Québec, 2005.

Pierre P. Tremblay et Guy Lachapelle, *Le contribuable : héros ou malfaiteur ?* Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996.

IMPORTANT

Toute tentative de plagiat ou de fraude sera référée sans préavis au Comité de discipline de la Faculté de science politique et droit.

Principaux sites internet pour les documents et les publications officielles

Gouvernement du Canada

Gouvernement du Canada <http://www.canada.gc.ca>

Ministère des Finances Canada <http://www.fin.gc.ca>

Secrétariat du Conseil du Trésor Canada <http://www.tbs-sect.gc.ca>

Agence du revenu du Canada <http://www.cra-arc.gc.ca>

Parlement du Canada <http://www2.parl.gc.ca>

Statistique Canada <http://www.stacan.gc.ca>

Banque du Canada <http://www.bank-banque-Canada.ca>

Gouvernement du Québec

Gouvernement du Québec <http://www.gouv.qc.ca>

Finances Québec <http://www.finances.gouv.qc.ca>

Secrétariat du Conseil du Trésor Québec <http://www.tresor.gouv.qc.ca>

Revenu Québec <http://www.revenu.gouv.qc.ca>

Institut de la statistique Québec <http://www.stat.gouv.qc.ca>

Assemblée nationale du Québec <http://www.assnat.qc.ca>

Autres

OCDE <http://www.oecd.org>

Banque Mondiale <http://www.banquemondiale.org>

Fonds monétaire international <http://www.imf.org>

Réserve fédérale des Etats-Unis <http://www.federalreserve.gov>

Synopsis pour la production d'un discours du budget

. Description du gouvernement

Étiquette politique
Niveau de gouvernement
Statut en chambre
Époque du mandat électoral

. Conjoncture économique

Principaux indicateurs
Objectifs économiques du gouvernement

. Thème et priorités du budget

. Mesures de revenus et de financement

Impôts
Taxes
Entreprises publiques et autres

. Mesures de dépenses

Programmes de dépenses
Investissements
Dépenses fiscales

. Conclusion sur les équilibres budgétaires et financiers

. Critique

Consignes

Longueur minimal : 15 pages

Longueur maximale : 25 pages

Simple interligne et demi

Sommaire

1. Introduction à la politique de finances publiques

La pertinence de l'étude de la politique de finances publiques. L'organisation et le plan du cours. Les principaux documents à consulter (Discours du budget, plan budgétaire, budget de dépenses, comptes publics). Le mode d'évaluation des apprentissages. Le travail pratique.

2. Les finances publiques ; l'histoire, les concepts et les notions essentiels

Survol historique des finances publiques : de leurs origines à nos jours. La définition des finances publiques et la distinction entre les finances publiques et les finances privées. Les concepts fondamentaux des finances publiques ainsi que les principales notions qui lui sont liées. Les liens entre le budget et la société. L'impact de la métamorphose du modèle de l'État sur l'évolution du secteur public et des finances publiques ainsi que les principales théories qui l'expliquent.

Questions de révision

1. Les finances publiques sont un reflet fidèle de l'évolution et de la transformation de l'État et de la société. Quels sont les arguments qui peuvent soutenir cette affirmation?
2. Quels sont les critères qui permettent de distinguer les finances publiques des finances privées?
3. Comment l'évolution du concept de l'État a-t-elle modifié les rôles, les fonctions et les caractéristiques des finances publiques dans les pays industrialisés?
4. Quels sont les fondements de la loi de Wagner et de l'hypothèse de Peacock et Wiseman?
5. Quelles sont les principales étapes de la transformation du concept de l'impôt à travers l'histoire?

Sources

Pierre P. Tremblay, *Sisyphé et le financement de l'État*, Sainte-Foy, les Presses de l'Université du Québec, 2005, pp.1 à 17 ainsi que pp.33 à 59.

Pierre Cliche, *Gestion budgétaire et dépenses publiques*, Sainte-Foy, les Presses de l'Université du Québec, 2009, pp. 9 à 50.

Robert Cros, *Finances publiques, institutions et mécanismes économiques*, Paris, Éditions Cujas, 1994, pp. 11 à 34 et pp. 116 à 145.

Paul Marie Gaudemet et Joël Molinier, *Finances publiques*, Tome 1 (6e édition), Paris Montchrestien, 1992, pp.7 à 107.

James Gwartney, Randall Holcombe et Robert Lawson, *Taille de l'État et richesse des nations*, Institut économique de Montréal, cahier de recherche, février 2000, Montréal, tout le document.

Douglas McCready, *The Canadian Public Sector*, Toronto, Butterworths, 1984, pp.13 à 25.

Jacques Percebois, *Économie des finances publiques*, Paris, Armand Colin, 1991, pp.5-6 et pp. 31 à 44.

Luc Saïdj, *Finances publiques*, 2^e édition, Paris, Dalloz, 1997, pp. 1 à 27.

Pierre P.Tremblay, "Les finances publiques" dans Pierre P.Tremblay, dir., *L'État administrateur, modes et émergences*, Sainte-Foy, les Presses de l'Université du Québec, 1997, pp. 125 à 132.

Publications officielles

Canada, Statistique Canada (division des institutions publiques), *Statistiques sur le système public, système de gestion financière, 2007-2008*, catalogue no. 68-213-X.

Canada, Statistique Canada (division des institutions publiques), *Système de gestion financière, 2009*, catalogue 68-F0023-X.

Canada, Statistique Canada (division des institutions publiques), *Guide du secteur public du Canada*, septembre 2008, catalogue 12-589-X.

Canada, Statistique Canada (division des institutions publiques), *Statistiques sur le secteur public : supplément*, 2006, catalogue 68-213-SIF.

3. Le cadre général des finances publiques au Canada et au Québec.

Le fédéralisme canadien et le partage des compétences législatives et financières. Le partage du pouvoir entre le législatif, l'exécutif et l'administration en matière de finances publiques. Le cadre économique et la politique économique. Les idéologies politiques et les finances publiques. La structure de la société, les attentes des citoyens.

Questions de révision

1. De quelle manière la constitution d'un pays agit-elle sur l'évolution de l'importance des finances publiques et comment devient-elle un des éléments clés de la préparation des budgets des diverses administrations?
2. Pourquoi est-il indispensable de maintenir une séparation des compétences entre l'assemblée des élus et le gouvernement en matière de finances publiques?
3. Quels sont les principaux instruments de la politique économique de l'État et dans quelle mesure sont-ils complémentaires?
4. Est-ce vrai que les gouvernements dits de gauche mènent des politiques budgétaires de gauche et inversement, est-ce vrai que les gouvernements dits de droite mènent des politiques budgétaires de droite?
5. La pyramide des âges d'une population a-t-elle une importance significative lorsque vient le temps de la préparation du budget d'une administration?
6. Quelles sont les cibles et les objectifs d'une politique économique?

Sources

Pierre Cliche, *Gestion budgétaire et dépenses publiques*, Sainte-Foy, op.cit., 2009, pp. 51 à 80.

Christian Deblock et Afef Benessaïeh, « L'économie » dans Pierre P.Tremblay, op.cit., pp. 245 à 291.

Paul Marie Gaudemet et Joël Molinier, op.cit., pp.109 à 207.

Xavier Greffe, *Comprendre la politique économique*, Paris, Economica, 1993, pp.5 à 48.

Guy Lachapelle, Luc Bernier et Pierre P. Tremblay (dir.), *Le processus budgétaire au Québec*, (Guy Lachapelle et Luc Bernier) Sainte-Foy, les Presses de l'Université du Québec, 1999, pp. 1 à 31.

Douglas McCready, op.cit., pp.319 à 342 et pp.359 à 372.

Jacques Percebois, op.cit., pp.76 à 189.

John Sargent, *Les politiques budgétaires et monétaires*, Ottawa, Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, volume 21, 1986, pp.1 à 70 et 225 à 290.

Pierre P.Tremblay, *La politique fiscale : à la recherche du compromis*, 2^e édition, Sainte-Foy, les Presses de l'Université du Québec, 1998, pp. 5 à 21.

Pierre P.Tremblay et André Bernard, « Politiques budgétaires et idéologies politiques : le Québec et l'Ontario, 1960-1995 : démarche de recherche et constats préliminaires. » dans Mohamed Charih et Pierre P.Tremblay (sous la direction de), *Enjeux de l'administration publique*, Québec, École nationale d'administration publique, 2001, pp.69 à 91.

Joseph E.Stiglitz, Armatya Sen et Jean-Paul Fitoussi, *Rapport de la commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, 2009, www.stiglitz-sen-fitoussi.fr.

Joseph E.Stiglitz, « GDP Fetishism », The Berkeley Electronic Press, September 2009.

Publications officielles

Québec (2010), *Le profil économique et financier du Québec*, Ministère des Finances.

Québec (2005), *Études économiques, fiscales et budgétaires*, vol.1, no.1, Ministère des Finances Québec.

Canada (2009), *L'Observateur économique canadien, supplément historique 2007-2008*, Statistique Canada.

James M.Flaherty, *Le discours du budget 2010*, Ministère des Finances, Canada.

Raymond Bachand, *Le discours sur le budget 2010-2011*, Ministère des Finances, Gouvernement du Québec

Institut de la statistique du Québec, *Le Québec, chiffres en main*, édition 2010.

Institut de la statistique du Québec, *Portrait social du Québec, Données et analyses*, Édition 2010, décembre 2010, 310 pages.

Institut de la statistique du Québec, *Comptes économiques des revenus et dépenses du Québec*, Édition 2009, février 2010. 121 pages.

Institut de la statistique du Québec, *Comptes économiques du Québec*, 2^e trimestre 2010, septembre 2010, 49 pages.

Institut de la statistique du Québec, *Revenu personnel*, édition Flash 2010, décembre 2010, 8 pages

Ville de Montréal, *Budget 2011*, Service des finances.

4. Les rôles et les fonctions des finances publiques ainsi que l'interventionnisme de l'État.

Le financement de l'État, le développement de l'économie et la redistribution de la richesse. Le lien fondamental entre les trois fonctions des finances publiques. Les objectifs de justice, d'équité et d'efficacité.

Questions de révision

1. Dans un État moderne, les finances publiques ont plusieurs fonctions. Ces fonctions peuvent-elles être dissociées sans que cela affecte l'efficacité et la productivité des finances publiques?
2. Vrai ou faux la justice et l'équité sont des concepts identiques en matière de finances publiques?
3. Existe-t-il un consensus pour dire que l'interventionnisme est une fonction essentielle de l'État pour l'atteinte des objectifs de développement économique et social?
4. Quelle serait une méthode efficace pour illustrer le débat sur l'interventionnisme de l'État ?

Sources

Pierre P. Tremblay, *Sisyphes et le financement de l'État*, op.cit., pp. 61 à 67.

Paul Marie Gaudemet et Joël Molinier, *op.cit.*, pp. 60 à 156.

Luc Godbout, *L'intervention gouvernementale par la politique fiscale*, Paris, Economica, 2006, pp. 28 à 40.

François Ecalte, *Maîtriser les finances publiques*, Paris, Economica, 2005, pp.205 à 238.

Xavier Greffe, *Comprendre la politique économique*, Paris, Economica, 1993, pp.5 à 60.

Maurice Lauré, *Science fiscale*, Paris, PUF, 1993, pp.3 à 41.

Lucien Mehl et Pierre Beltrame, *Science et technique fiscales*, Paris, PUF., 19084, pp. 453 à 472.

Annie Vallée, *Les systèmes fiscaux*, Paris, Éditions du Seuil, 2000, pp. 97 à 179.

Luc Weber, *L'État, acteur économique*, Paris, Economica, 1988.

Alan J.Auerbach et William G.Gale, « Activist Fiscal Policy to Stabilize Economic Activity », *Conference on Financial Stability and Macroeconomic Policy*, Jackson Hole, Wyoming, 20-22 September 2009, issued on September 29, 2009.

5. Les principes, les règles et les acteurs des finances publiques.

Les principes fondamentaux des finances publiques : l'autorisation parlementaire, l'initiative exclusive de l'exécutif, l'obligation de rendre compte. Les grandes règles qui en découlent. Les acteurs et organismes responsables de l'application des principes et des règles.

Questions de révision

1. Quelles sont les origines des grands principes qui régissent les finances publiques et quel est leur lien avec la théorie de la séparation des pouvoirs en régime démocratique?
2. Quels sont les rôles respectifs des divers intervenants en matière de gestion des ressources financières de l'État?
3. Dans quelle mesure ces principes, ces règles et le rôle des divers acteurs sont-ils encore respectés de nos jours?

Sources

- Pierre P. Tremblay, *Sisyphes et le financement de l'État*, op.cit., pp. 19 à 31
 Pierre Cliche, *Gestion budgétaire et dépenses publiques*, Sainte-Foy, op.cit., 2009, pp. 83 à 104.
 Douglas McCready, op.cit., pp.81 à 96.
 Jacques Percebois, op.cit., pp.8 à 28.
 Luc Saïdj, op.cit., pp. 28 à 58.
 Pierre P.Tremblay, "Les finances publiques" dans Pierre P.Tremblay, dir., *L'État administrateur, modes et émergences*,op.cit. pp. 123 à 153.

Publications officielles

- Québec (2004), *Le processus budgétaire au gouvernement du Québec*, Secrétariat du Conseil du Trésor.
 Québec (1986), *La gestion des finances gouvernementales*, Secrétariat du Conseil du Trésor.
 Canada (2008), *Compendium de procédure*, Chambre des Communes.

6. Le processus budgétaire.

La typologie des budgets dans le secteur public. Le processus décisionnel en matière budgétaire. Les questions budgétaires. Le discours du budget et les principaux documents budgétaires.

Questions de révision

1. Quelle distinction peut-on établir entre les termes budget et budget de dépense d'un point de vue du processus budgétaire?
2. Combien de budgets peut-il y avoir au cours d'une année budgétaire au Canada et au Québec?
3. Comment décrire l'ensemble du processus budgétaire au Canada et au Québec?
4. Quelles sont les principales questions auxquelles les responsables de la politique de finances publiques doivent répondre dans le cadre du processus budgétaire?
5. Quelle est la différence entre le calendrier du processus politique des finances publiques et celui du processus administratif?

Sources

- Paul Marie Gaudemet et Joël Molinier, op.cit., pp.209 à 242 et pp.527 à 542.
 Guy Lachapelle, Luc Bernier et Pierre P. Tremblay (dir.), op.cit., (Raymond Garneau, Lucie Rouillard) pp. 33 à 58.
 Jean Mercier, *L'administration publique ; de l'école classique au nouveau management public*, Québec, Les presses de l'Université Laval, 2002, pp.179 à 238.
 Québec, *Le processus budgétaire au gouvernement du Québec, budget de dépenses, document de référence*, Québec, Secrétariat du Conseil du Trésor, février 2004, tout le document.
 Luc Saïdj, op.cit., pp. 137 à 194.

Pierre P.Tremblay et Pierre Roy, "Le processus budgétaire au gouvernement du Québec" dans Jacques Bourgault, Maurice Demers et Cynthia Williams (dir.), *Administration publique et management public, expériences canadiennes*, Québec, Les publications du Québec, 1997, pp.289 à 302.

Publications officielles

Québec (2004), *Le processus budgétaire au gouvernement du Québec*, Secrétariat du Conseil du Trésor .

Québec (1986), *La gestion des finances gouvernementales*, Secrétariat du Conseil du Trésor.

Québec (2007), *rapport du groupe de travail sur la comptabilité du gouvernement*, Ministère des Finances.

Canada (2008), *Compendium de procédure*, Chambre des Communes.

James M.Flaherty, *Le discours du budget 2010*, Ministère des Finances, Canada.

James M.Flaherty, *Le plan d'action économique du Canada, le budget 2010*, Ministère des Finances, Canada.

Raymond Bachand, *Le discours sur le budget 2010-2011*, Ministère des Finances, Gouvernement du Québec

Québec, Budget 2010-2011, plan budgétaire, Ministère des Finances.

7. Les ressources financières de l'État : les principaux instruments.

Les impôts, les taxes, les cotisations et les autres revenus des gouvernements et des administrations ainsi que leur importance respective dans l'ensemble du budget. Une théorie possible du financement de l'État.

Questions de révision

1. Tous les prélèvements effectués par les gouvernements et les administrations ne sont pas des impôts; que pensez-vous de cette affirmation?
2. Existe-t-il une structure idéale pour le financement de l'État?
3. De quoi est constitué un impôt et de quelle manière les diverses composantes peuvent-elles affecter la politique fiscale?
4. Qu'est-ce qui incite les gouvernements et les administrations à recourir aux jeux de hasard et d'argent comme source de revenu

Sources

- Pierre P. Tremblay, *Sisyphé...*, *op.cit.*, pp.89 à 114.
 Richard M. Bird et Jack M. Mintz, *Taxation to 2000 and Beyond*, Canadian Tax Paper no.93, Toronto, Canadian Tax Foundation, 1992, pp. 1 à 28.
 Paul Marie Gaudemet et Joël Molinier, *op.cit.*, tome 2 pp.23 à 37.
 Irene K. Ip et Jack M. Mintz, *Dividing the Spoils, the Federal-Provincial Allocation of Taxing Powers*, Toronto, C. D. Howe Institute, 1992, pp. 5 à 33.
 Guy Lachapelle, Luc Bernier et Pierre P. Tremblay (dir.), *op.cit.*, (Claude Beauregard) pp. 105 à 133.
 Maurice Lauré, *Science fiscale*, Paris, PUF, 1993, pp.139 à 224.
 Lucien Mehl et Pierre Beltrame, *op.cit.*, pp. 43 à 139.
 Jacques Percebois, *op.cit.*, pp.44 à 75.
 Luc Saïdj, *op.cit.*, pp. 91 à 109.
 Annie Vallée, *op. cit.* pp. 11 à 68.

Publications officielles

Canada, *Comptes publics du Canada, 2009-2010* ; volume 1, Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, tout le document.

Québec, *Les comptes publics 2009-2010*, Ministère des Finances.

8. Les ressources financières de l'État : la politique fiscale.

La définition de la politique fiscale. Les principales questions de la politique fiscale. La politique fiscale comme outil de la politique budgétaire, les bases scientifiques de la politique fiscale, la théorie et les hypothèses de l'assiette fiscale. Les politiques liées à la politique fiscale.

Questions de révision

1. Dans l'élaboration de la politique fiscale, les autorités gouvernementales et administratives se voient confrontés à trois options; quelles sont-elles?
2. Comment distinguer la politique fiscale de la politique budgétaire et des autres politiques de financement de l'État?
3. Les traditions et la culture ont-elles un rôle à jouer dans la confection de la politique fiscale et dans les politiques qui lui sont liées?

Sources

- Pierre P. Tremblay, *Sisyphé...*, *op.cit.*, pp.61 à 88.
 Paul Marie Gaudemet et Joël Molinier, *op.cit.*, tome 2, pp.80 à 156.
 Luc Godbout, *op.cit.*, pp.7 à 27.
 Luc Godbout, Diana Darilus et Suzie St-Cerny, *Fiscalité comparée : une utilisation prédominante des assiettes fiscales au Québec*, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, Document de travail 2010/05, Université de Sherbrooke, 9 décembre 2010, 19 pages.

Publications officielles

Québec (2001), *L'occupation effective des champs de taxation au Québec*, Commission sur le déséquilibre fiscal .

Québec (2010), Statistiques fiscales des particuliers, année d'imposition 2007. Ministère des Finances et Ministère du Revenu.

Québec (2010), Statistiques fiscales des sociétés, année d'imposition 2004. Ministère des Finances et Ministère du Revenu.

9. Les dépenses publiques : définitions, nomenclature et missions.

La définition et les diverses catégories de dépenses effectuées par les gouvernements et les organismes du secteur public. L'évolution des diverses nomenclatures budgétaires : de l'objet au programme. Les divers modes de dépenser. Les dépenses fiscales.

Questions de révision

1. Quelle est la typologie actuelle des dépenses du gouvernement fédéral et du gouvernement du Québec?
2. Qu'est-ce qu'une dépense incompressible?
3. Quelle est la différence entre la catégorie et la super catégorie?
4. Comment exprimer de manière claire et concise le concept de dépense fiscale?
5. Quelle est la nature prédominante du rôle du gouvernement du Québec en matière d'administration des finances publiques.

Sources

Jacques Percebois, *op.cit.*, pp.31 à 44 ; pp.59 à 73 et pp.81 à 90.

Robert Cros, *op.cit.*, pp. 11 à 34 et pp. 116 à 145.

Luc Godbout, *op.cit.*, pp.41 à 106 et pp. 256 à 268.

Douglas McCready, *op.cit.*, pp.3 à 10.

Luc Saïdj, *op.cit.*, pp. 91 à 109.

Publications officielles

Canada, *Comptes publics du Canada, 2009-2010* ; volume 1, Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, tout le document.

Canada, *Budget des dépenses 2010-2011 partie 1*, Ottawa, Conseil du Trésor.

Canada (2009), *Dépenses fiscales et évaluation 2008*, Ministère des Finances.

Québec, *Le budget des dépenses 2010-2011*, partie IV Conseil du trésor.

Québec, *Les comptes publics 2009-2010*, Ministère des Finances.

Québec, *Les finances publiques du Québec : Vivre selon nos moyens*, Ministère des Finances et Conseil du Trésor, 19 janvier 1993, pp.57 à 84 et pp.98 à 141.

Québec, *Dépenses fiscales 2009*, Ministère des Finances.

10. La dette et le déséquilibre fiscal.

La définition, les mythes et la réalité de la dette des finances publiques. La dimension politique et la dimension administrative de la question du déséquilibre fiscal.

Questions de révision

1. Dans quelle mesure la dette est-elle une contrainte pour une saine gestion des finances publiques au Canada et au Québec?
2. Quelle définition conviendrait le mieux au concept du déséquilibre fiscal?
3. Le déséquilibre fiscal au Canada, un mythe ou une réalité?

Sources

Pierre Cliche, *Gestion budgétaire et dépenses publiques*, Sainte-Foy, op.cit., 2009, pp. 231 à 262.

Niels Veldhuis et Michael Walker, *Tax Facts 14*, Vancouver, The Fraser Institute, 2006.

Niels Veldhuis, *Canadian Government Debt 2004, a Guide to Indebtedness of Canada and the Provinces*, Vancouver, The Fraser Institute, 2004.

Publications officielles

Québec (2010), *La dette du gouvernement du Québec*, Ministère des Finances..

Québec, Commission sur le déséquilibre fiscal, *Problématique et enjeux du déséquilibre fiscal*, document préparatoire pour la consultation publique, Québec, 2001, tout le document.

Canada (2010), *Rapport sur la gestion de la dette 2008-2009*, Ministère des Finances.

11. Le citoyen, le contribuable et l'utilisateur.

Les réactions du contribuable à l'impôt, aux prélèvements obligatoires et à la gestion des gouvernements. La fuite devant le fisc. Les causes et les conséquences. Les remèdes.

Questions de révision

1. Pourquoi la délinquance et la fraude fiscales seraient-elles, selon vous, des soupapes individuelles et collectives?
2. Quelles sont les conséquences économiques et financières de la fuite devant le fisc?
3. La tricherie fiscale est-elle un phénomène conjoncturel ou un phénomène permanent ?

Sources

Pierre P. Tremblay, *Sisyphé...*, *op.cit.*, pp.127 à 136.

Paul Marie Gaudemet et Joël Molinier, *op.cit.*, tome 2, pp.223 à 249.

Lucien Mehl et Pierre Beltrame, *op.cit.*, 1984, pp. 717 à 767.

Jean-Claude Martinez, *La fraude fiscale*, Paris, PUF, collection Que sais-je ?, 1984.

Pierre P. Tremblay et Guy Lachapelle, *Le contribuable : héros ou malfaiteur ?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996.

Hugh Mackenzie et Richard Shillington, *L'aubaine discrète du Canada; les avantages tirés des services publics*, Canadian Center for Policy Alternatives, Toronto, septembre 2009.

Publications officielles

Québec (1996) *L'économie souterraine, le travail au noir et l'évasion fiscale*, Ministère des Finances.

12. La vérification et les contrôles.

Le rôle des institutions et des instruments de vérification et d'évaluation des dépenses publiques au Canada et au Québec. Le rôle du vérificateur général et la vérification intégrée.

Questions de révision

1. À votre avis, quels sont les effets réels des rapports produits par le vérificateur général?
2. Qu'est-ce que la vérification intégrée a ajouté à la fonction et au rôle du vérificateur général?
3. Quelle est la distinction entre vérification et contrôle?

Sources

André Bernard, *Politique et gestion des finances publiques, Québec et Canada*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1992, pp.393 à 433.

Paul Marie Gaudemet et Joël Molinier, *op.cit.*, pp.379 à 439.

Douglas G.Hartle, *op.cit.*, pp.157 à 207.

Guy Lachapelle, Luc Bernier et Pierre P. Tremblay (dir.), *op.cit.*, pp. 105 à 133 (Pierre P. Tremblay et Christine Bout de l'An, Guy Lachapelle, Pierre Paquette).

Jean Rivoli, *Le budget de l'État*, Paris, Seuil, 1975, pp.72 à 98.

Publications officielles

Canada, *Rapport du vérificateur général du Canada à la Chambre des communes*, Ottawa, Canada, Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, avril 1998, chapitre 9 "La présentation des résultats financiers du gouvernement : l'importance de respecter des normes comptables objectives, pp. 9-5 à 9-32.

Canada (2008), *Bureau du vérificateur general du Canada info feuillet*.

Québec (2008), *À propos du V.G.Q.*, Québec, Canada.

13. Conclusion

Questions complémentaires à travailler pour mieux comprendre la politique des finances publiques ainsi que pour le plaisir de la difficulté

1. Quelle est la différence entre le budget et le budget de dépense?
2. Quelle différence y a-t-il entre le produit national brut (PNB) et le produit intérieur brut (PIB) et quels sont les avantages comparés de ces deux concepts?
3. Quelles sont les utilités respectives du dollar constant et du dollar courant dans l'étude des finances publiques?
4. Selon vous, existe-t-il une définition universellement acceptée du secteur public? Si oui, sur quelles bases ce consensus est-il établi? Sinon, qu'est-ce qui rend ce consensus impossible?
5. Pour obtenir une mesure correcte de l'importance financière du secteur public, il est nécessaire de recourir à une méthode simple pour le choix des données; pouvez-vous la décrire?
6. Pour quelle raison sommes-nous obligés d'isoler les paiements de transfert pour établir la valeur économique globale du secteur public?
7. Quels sont les principaux déterminants de la croissance du secteur public dans un pays donné?
8. Peut-on se livrer au jeu des comparaisons entre pays ou entre régions? Si oui, quelles sont les précautions préalables à prendre?
9. À votre avis, quels sont les motifs qui incitent les gouvernements et les administrations à intervenir dans l'économie?
10. De quelle nature est l'intervention des gouvernements dans le cycle économique d'un pays ou d'une région?
11. Lorsqu'ils interviennent dans l'économie, les gouvernements et les administrations ont des cibles et des objectifs. Êtes-vous capables de les identifier et de les décrire?
12. Sur quelles bases sont élaborées les politiques économiques?
13. Quels sont les grands instruments de la politique économique et comment les illustrer?
14. De quelle manière les divers paliers de gouvernement et les administrations municipales se partagent-ils les instruments de la politique économique et de la politique budgétaire?
15. La tradition du secret entourant le Discours du budget est propre au parlementarisme de type britannique. Quels en sont, selon vous, les avantages et les inconvénients?
16. On distingue dans le Discours du budget quatre grandes parties; quelles sont-elles et quelle est leur fonction?

17. Pourquoi le Discours du budget est-il un événement important de la vie politique?
18. Vrai ou faux, la Chambre des élus à préséance en matière budgétaire?
19. Les gouvernements utilisent diverses nomenclatures budgétaires. À quoi servent-elles et quels en sont les avantages et les inconvénients?
20. À quoi sert le concept de crédit de dépense?
21. Pourquoi établir une ventilation des crédits?
22. Quelles sont les différences entre crédits à voter, crédits permanents, crédits utilisés et crédits périmés?
23. Comment distinguer une dépense de fonctionnement d'une dépense en capital?
24. Pourquoi, comment et dans quelle mesure les décisions de politique budgétaire sont-elles prises au sommet de la hiérarchie gouvernementale?
25. Quelles sont les caractéristiques et quelles sont les conséquences de la méthode traditionnelle d'élaboration des enveloppes budgétaires?
26. Quels sont les objectifs visés par les réformes des nomenclatures budgétaires?
27. Quelle est la question fondamentale des diverses nomenclatures budgétaires?
28. Quelle différence entre le budget de type objet et le budget programme?
29. Les décideurs sont confrontés à un ensemble de contraintes lors de la préparation des budgets; quelles sont ces contraintes?
30. En quoi les projets de loi budgétaires sont-ils différents des projets de loi ordinaires?
31. Quels sont les objectifs poursuivis par les règles de la gestion budgétaire?
32. Quels arguments pouvons-nous avancer pour soutenir la thèse que les élus ne contrôlent pas les dépenses publiques et quels arguments pouvons-nous utiliser pour soutenir le contraire?

Bibliographie sélective

Outre les textes de référence, il est recommandé de consulter les ouvrages suivants :

- Baslé, Maurice, *Le budget de l'État*, Paris, Éditions La Découverte, 1985.
 Baslé, Maurice, *Systèmes fiscaux*, Paris, Dalloz, 1989.
 Bauche, Gilles, *Budget de crise ou crise du budget*, Paris, Hatier, 1993.
 Bélanger, Gérard, *Croissance du secteur public et fédéralisme : perspective économique*, Montréal, Agence d'ARC, 1988.
 Beltrame, Pierre, *La fiscalité en France*, 8^e édition, Paris Hachette, 2001.

- Bernier, Robert et James Iain Gow (sous la direction de), *Un État réduit ? A Down-sized State ?*, Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1994.
- Bertoni, Pascale, *Les politiques fiscales sous la cinquième république, discours et pratiques (1958-1991)*, Paris, l'Harmattan, 1995.
- Bird, Richard M. et Jack M. Mintz, *Taxation to 2000 and Beyond*, Canadian Tax Paper, no. 93, Toronto, Canadian Tax Foundation, 1992.
- Bottin, Michel, *Histoire des finances publiques*, Paris, Economica, 1997.
- Canadian Tax Foundation, *The National Finances ; an Analysis of the Revenues and Expenditures of the Government of Canada*, Toronto, Canadian Tax Foundation, 1992.
- Cook, Rupert et Joan Mount, *Données statistiques canadiennes, comment interpréter l'information ;* Ste-Foy, PUQ, 1993.
- Cowell, Frank A, *Cheating the Government ; the Economics of Evasion*, Cambridge, The MIT Press, 1990.
- Crowley, Richard W. (dir), *Compétitivité et prestation des services publics*, Kingston, Université Queen's. 1993.
- Doern, G.Bruce, Maslove, Allan M. et Prince, Michael J., *Public Budgeting in Canada, Politics, Economics and Management*, Ottawa, Carleton University Press, 1991.
- Dubergé, Jean, *Les Français face à l'impôt*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1990.
- Euzéby, Alain et Marie-Luise Herschel, *Finances publiques : une approche économique*, Paris, Dunod, 1990.
- Fair, Donald E. et Christian de Boissieu, éd., *Fiscal Policy, Taxation and the Financial System in an Increasingly Integrated Europe*, London, Kluwer, 1992.
- Harder, Peter et Evert Lindquist, « Gestion et déclaration des dépenses au gouvernement du Canada : évolution récente et contexte, dans Jacques Bourgault, Maurice Demers et Cynthia Williams (dir.), *Administration publique et management public, expériences canadiennes*, Québec, Les publications du Québec, 1997.
- Hartle, Douglas G., *The Expenditure Budget Process of the Government of Canada : a Public-Choice Rent-seeking Perspective*, Toronto, Canadian Tax Foundation, 1988.
- Hogg, Roy D. et Jack M. Mintz, *Who Pays the Piper ? Canada's Social Policy*, Kingston, John Deutsch Institute for the Study of Economic Policy, 1994.
- Ip, Irene K. et Jack M. Mintz, *Dividing the Spoils, the Federal-Provincial Allocation of Taxing Powers*, Toronto, C. D. Howe Institute, 1992.
- Laferrère, Armand, *Les finances publiques*, Paris, Éditions de Fallois, 1998.
- Lambert, Thierry et alii, *Les chantiers fiscaux à engager*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- Maslove, Allan M. Prince, Michael J. et Doern, G.Bruce, *La budgétisation au fédéral et au provincial*, Ottawa, Commission royale sur l'union économique et sur les perspectives de développement du Canada, volume 41, 1986.
- Matouk, Jean, *Le socialisme libéral*, Paris, Albin Michel, 1987.
- Matthieu, Robert, *Le racket fiscal*, Paris, Albin Michel, 1990.
- McMillan, Melville, Ed., *Provincial Public Finances*, 2 vols. Canadian Tax Paper no. 91, Toronto, Canadian Tax Foundation, 1991.
- Minarik, Joseph J., *Making Tax Choices*, Washington, The Urban Institute, 1985.
- Musgrave, Richard A. et Musgrave, Peggy B., *Public Finance in Theory and Practice*, 4th edition New-York, McGraw-Hill, 1984.
- Musgrave, Richard A., *Public Finance in a Democratic Society*, vol.1, New-York, Harvester, 1986.
- Neurisse, André, *2000 ans d'impôts*, Paris, Sides, 1995.
- Paquette, Pierre et Mario Seccareccia, *Les pièges de l'austérité*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Perry, J. Harvey, *A Fiscal History of Canada-The Postwar Years*, Toronto, Canadian Tax Foundation, 1989.

- Perry, J. Harvey, *Taxation in Canada*, 5th ed. Toronto, Canadian Tax Foundation, 1990.
- Phillips, Susan D., ed.; *How Ottawa Spends 1994-95 : Making Change* ; Ottawa, Carleton University Press, 1994.
- Proudhon, Pierre-Joseph, *Théorie de l'impôt*, Paris, l'Harmattan, 1995. Ouvrage rédigé originellement en 1860.
- Purchase, Bryne (dir.), *Compétitivité et taille du secteur public*, Kingston, Université Queen's, 1993.
- Rivoli, Jean, *Le budget de l'État*, Paris, Seuil, 1975.
- Rivoli, Jean, *Vive l'impôt*, Paris, Seuil, 1965.
- Rosen, Harvey S., *Public Finance*, 3rd edition, Homewood, Irwin, 1992.
- Shome, Parthasarathi, *Tax Policy Handbook*, Washington, International Monetary Fund, 1995.
- Stein, Herbert, ed., *Tax Policy in the Twenty-first Century*, New-York, John Wiley, 1988.
- Sterdyniak, Henri, Marie-Hélène Blonde, Gérard Cornilleau, Jacques Le Cacheux et Jean Le Dem, *Vers une fiscalité européenne*, Paris, Economica, 1991.
- Stewart, Michael, *Keynes*, Paris, Seuil, 1969.
- Tirard, Jean-Marc, *La fiscalité des sociétés dans la CEE, 1991-1992*.
- Tremblay, Miville, *Le pays en otage ; le financement de la dette publique*, Montréal, Éditions Québec-Amérique, 1996.
- Tremblay, Pierre P., *La politique fiscale; à la recherche du compromis*, 2^e édition, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1998.
- Tremblay, Pierre P., « Tel état, telle fiscalité » dans *Politique*, no.17, 1990.
- Tremblay, Pierre P., « Le message derrière le comportement fiscal : Macluhan a-t-il raison? », dans *Recherches sociologiques*, Louvain-La-Neuve, no.1, 1994.
- Tremblay, Pierre P. et Guy Lachapelle, *Justice, équité, Fraude*, note de recherche no. 48, Université du Québec à Montréal, département de science politique, 1994.
- Tremblay, Pierre P., « Le denier de César » dans, Lawson-Hellu, Laté (dir.), *Littérature et impôt*, Ottawa, Les éditions David, 2002, pp. 99-118.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514-987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18
Article 2.1 Infraction

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.